

LE NUMÉRIQUE POUR BOOSTER LA FRANCE !

Huitième rencontre parlementaire - mardi 14 février 2017

Alain Coulon

a_coulon@club-internet.fr

Résumé :

Cet article regroupe quelques commentaires suscités par la rencontre parlementaire du 14 février 2017 sur le Numérique. De préférence au compte rendu séquentiel et exhaustif des propos tenus par les intervenants au cours des trois tables rondes successives intitulées respectivement « Nos territoires numériques », « La Donnée : une opportunité pour la France », « Les espoirs du Numérique », nous avons privilégié une structuration en thèmes en rassemblant quelques idées exprimées lors de la rencontre.

Mots-clés :

Parlement, numérique, fibre, cybersécurité, RGDP, H2020, licorne, gazelle



Une matinée très dense pour faire le point sur la situation du Numérique en France et pour évoquer des perspectives à moyen terme dans le contexte d'une économie mondialisée.

LE CADRE DES RENCONTRES PARLEMENTAIRES



Ces rencontres matinales réunissent, sous la conduite d'un animateur médiatique¹ :

- des parlementaires de différentes sensibilités ;
- des collectivités ;
- des industriels ;
- des intellectuels.

Nous avons publié dans le numéro 104 de l'été 2016 un commentaire sur l'édition du 5 avril, intitulée « Un cadre pour l'économie numérique ».

Ces rencontres adressent des messages clairs aux parlementaires français pour améliorer leur compréhension de la mutation numérique.

En portant les enjeux économiques et sociétaux de cette transformation dans le débat public, ces rencontres :

- préconisent des aides publiques aux entreprises innovantes ;
- mettent en garde le législateur contre la tentation de mesures susceptibles d'entraver leur développement.

¹ Laurent Neumann



Bilan de la dernière décennie (2007-2017)

Points positifs

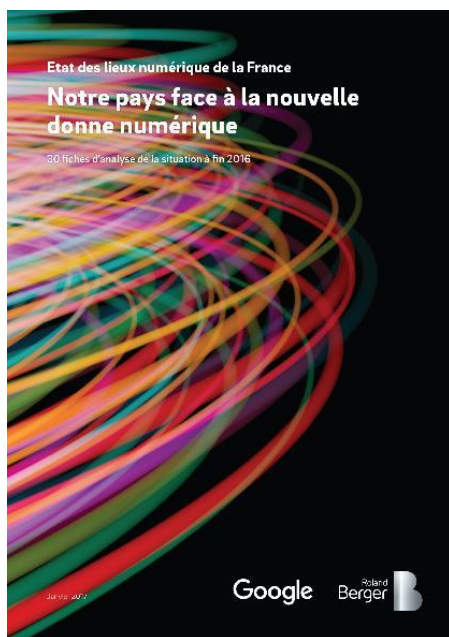
- Création du label « French Tech » ;
- financement par Bpi France (Banque Publique d'Investissement) de nombreuses jeunes pousses (connues en France sous le nom de start-up) ;
- Crédit Impôt Recherche et Jeunes Entreprises Innovantes ;
- vie d'un écosystème de financement de la recherche et de l'innovation.

Désormais, nos jeunes diplômés préfèrent devenir entrepreneurs plutôt que d'intégrer de grandes structures administratives, financières ou industrielles.

Les points à améliorer

- On déplore des retards dans la numérisation des PME et dans la couverture très haut débit.
- La transformation de la société par le Numérique reste un sujet pour initiés ; elle laisse encore à l'écart une partie de l'activité économique et de l'Administration.
- La production de données à l'échelle européenne est encore insuffisante.
- La cybersécurité reste une préoccupation cruciale.
- Le secrétariat d'État au Numérique a-t-il le rang qu'il mériterait dans la hiérarchie ministérielle ?²

LA FRANCE FACE À LA NOUVELLE DONNE NUMÉRIQUE



Le cabinet Roland Berger³ a publié un fascicule⁴ qui dresse un état des lieux numérique de la France.

Ce dossier comprend 30 fiches classées en 5 thèmes :

- usages numériques des citoyens ;
- usages numériques en entreprise ;
- transformation numérique de l'État ;
- formation et compétences en numérique ;
- écosystème d'innovation numérique.

² Quelques jours après cette rencontre, Axelle Lemaire - qui n'y était que représentée - a démissionné pour organiser sa campagne électorale en vue des élections législatives de juin 2017.

³ Se prononce Berguère à l'allemande.

⁴ Notre pays face à la nouvelle donne numérique 2017 ROLAND BERGER GMBH ALL RIGHTS RESERVED
https://www.rolandberger.com/publications/publication_pdf/etat_des_lieux_numrique_de_la_france_google_rolandberger.pdf

Usages numériques des citoyens

Les Français sont bien équipés pour accéder aux contenus depuis leur domicile. Ils sont très actifs pour acheter et vendre en ligne et sur les plateformes numériques de mise en relation.

Dans la foulée du Royaume-Uni, la France développe des usages de crowdfunding (plateformes de financement).

Seuls, 11 % des Français sont exclus d'Internet mais la majorité des pratiquants semble moins active que la moyenne européenne, sur les usages mobiles.

La balance commerciale reste déficitaire malgré des usages développés en e-commerce. Les usages culturels français sont encore peu monétisés en raison d'offres gratuites, mais vont s'orienter vers des modèles payants attractifs.

Usages numériques en entreprise

Les entreprises françaises sont bien équipées, dans la moyenne européenne ; mais la France doit accélérer le déploiement du très haut débit.

Nos PME utilisent insuffisamment le numérique pour leurs relations commerciales. Les entreprises françaises sont encore timides dans l'utilisation du Cloud, préférant les solutions logicielles élaborées au cours des dernières décennies.

Les entreprises françaises sont engagées dans la robotisation industrielle mais marquent le pas sur certains concurrents étrangers.

Transformation numérique de l'État

Les services publics proposent essentiellement de l'information en ligne.

Le projet d'identifiant unique semble se mettre en place, alors que le dossier médical personnalisé prend du retard.

La numérisation des relations entre l'État et les professionnels reste bilatérale (entre l'État et telle entreprise) et en revanche reste faible dans les filières partagées.

Formation et compétences en numérique

La France souffre d'une insuffisance de compétences numériques et manque de spécialistes dans les domaines qui accélèrent la croissance : développement, stratégie, marketing...

Le Numérique est encore insuffisant dans la formation des enseignants, l'apprentissage du code y fait son apparition.

Écosystème d'innovation numérique

Les grandes entreprises de l'économie numérique proviennent des filières télécoms et informatique ; il n'y a pas encore d'entreprises françaises parmi les champions du Numérique.

L'internationalisation des entreprises françaises passe par la perte d'indépendance (rachat ou financement par des grands groupes étrangers).

Les activités numériques contribuent encore peu (5,5 %) au PIB français en croissance modérée (de l'ordre de 8 %).

Les financements disponibles sont dynamisés par Bpifrance. Un écosystème français soutient les start-up face aux ténors internationaux dont certaines affichent de belles réussites.

La présence de la France (3^{ème} en importance) au CES de Las Vegas confirme un dynamisme entrepreneurial qui demande à être accompagné par des politiques publiques adaptées.

DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES



L'objectif vise 100 % de couverture du territoire en haut débit supérieur à 30 Mégabits dont 80 % en fibre optique, complétés par d'autres technologies telles la téléphonie mobile.

Un blocage se constate sur les zones moyennes où Orange dispose d'un important réseau cuivre.

La sous-traitance est confiée à des opérateurs tels Covage.

Le développement des infrastructures implique une étroite collaboration avec les collectivités locales. L'activation et l'interconnexion des réseaux de fibre optique doivent être valorisées par l'apport de services.

RENFORCER LA FORMATION

On observe globalement un retard avec une grande inégalité territoriale dans l'appropriation culturelle.

Ce retard est particulièrement critique dans certaines administrations où des décideurs ne sont pas conscients de la nécessité de maîtriser la compréhension de ce nouveau monde.

Il faut former aux fonctionnalités numériques et aux risques encourus.

Il convient de créer un nouvel espace de formation au lieu de l'abandonner aux entreprises multinationales (CISCO Microsoft Google) en position dominante.

Les objectifs de la formation s'inscrivent dans un triple A :

- A comme animation, en collaboration avec les collectivités locales ;
- A comme activation des réseaux par des interconnexions et l'apport de services ;
- A comme accompagnement.

Les élus provinciaux préconisent des initiatives locales pour désenclaver certaines régions.

Au XV^e siècle, l'imprimerie avait frustré les illettrés ; aujourd'hui l'absence de compétences crée des humiliations dans certaines catégories de citoyens.

Les participants évoquent quelques pistes pour réduire d'éventuelles fractures culturelles et générationnelles par des lieux de médiation numérique tels les MSAP (maisons de service au public) ou la formation des cadres par contagion par les apprenants.

EXPLOITER ET PROTÉGER LES DONNÉES

La maîtrise du patrimoine immatériel constitué par nos données, prend une importance croissante dans tous les aspects de nos activités, tant économiques que sociales. Comme tout patrimoine, les données sont sujettes à des risques de détournement ou d'usages illicites.

La perméabilité des protections individuelles

Un rapide sondage à main levée dans la salle, nous confirme que la grande majorité des participants (cependant réunis par leur intérêt et leurs compétences pour le Numérique) emploient le même mot de passe pour un grand nombre d'applications et reconnaissent que leur pense-bête est glissé sous l'ordinateur.

Faut-il s'inquiéter de la naïveté et de la vulnérabilité des utilisateurs ou du casse-tête des « maux de passe » ?

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données)

Le RGPD est un nouveau texte de référence européen pour la protection des données individuelles. Il réalise une harmonisation juridique, heureusement compatible avec les articles de notre République Numérique.

Ce texte, qui remplace la Directive de 1995, sera mis en application le 25 mai 2018 dans tous les États membres de l'Union européenne ; les infractions seront passibles de sanctions financières et morales.

La responsabilité des fournisseurs

Il appartient au fournisseur de Cloud de garantir la protection des données qui lui sont confiées par ses Clients selon la trinité : confiance, inclusion, responsabilité.

En particulier, le fournisseur actuel doit respecter le droit à la portabilité des données personnelles pour un changement de fournisseur.

Les données de la puissance publique

Etalab est un organisme rattaché aux services du Premier ministre, depuis 2012 ; Etalab est chargé de la politique d'ouverture et de partage des données publiques (Open Data) sur le portail data.gouv.fr.

Etalab est à l'initiative de projets innovants pour introduire la culture numérique au sein de l'action publique et améliorer l'efficacité des politiques publiques par une meilleure gestion de la donnée.



Un coffre-fort à accès sélectif

À l'imitation de nombreux établissements bancaires, une Mutuelle propose à ses sociétaires de stocker dans un coffre-fort sécurisé leurs données, celles relatives à leurs contrats d'assurance ainsi que des données personnelles librement fournies.

La Mutuelle propose à ses sociétaires d'autoriser certains organismes à consulter ces données pour tout usage favorable à leur Client.

Cette initiative qui se veut conforme à la charte FING (Fondation Internet Nouvelle Génération) provoque quelques réactions dans la salle.

Le moteur de recherche Qwant



« Le moteur de recherche qui respecte votre vie privée »

Qwant est un moteur de recherche français qui ne trace pas ses utilisateurs et affirme sa neutralité dans l'ordre d'affichage des résultats.

La Caisse des dépôts et consignations et le groupe Axel Springer détiennent actuellement chacun 20 % de Qwant.

L'AVENIR DU NUMÉRIQUE

Les axes de travail

Une nouvelle société

Nous devons construire une nouvelle Société Numérique par une profonde révolution industrielle, culturelle et sociétale.

Il nous appartient de définir les règles communes de vie de notre société, en particulier dans les limites de la vie privée et de la solidarité.

Des entreprises dynamiques dans un contexte européen

Il faut encourager, conforter, aider la poussée entrepreneuriale, faciliter le développement de ces entreprises, en leur donnant un cadre doté de règles équivalentes à celles des autres pays européens.

Il convient de construire une véritable Europe du Numérique : maîtrise industrielle de la production des données à l'échelle européenne : data centers, réseaux, Cloud, applications, cybersécurité.

Gazelles et licornes

Certaines start-up ayant un fort potentiel de développement, s'imposent très rapidement sur leur marché : ce sont les gazelles.

Mais le maintien en position dominante exige de nombreuses qualités pour la croissance de son activité dans une solide situation financière. Le projet de nombreuses gazelles est d'être rachetées.

La licorne (animal mythique) est une gazelle qui a réussi sa croissance et qui est valorisée à plus d'un milliard de dollars ce qui est par exemple le cas de BlaBlaCar.

Des aides financières

Le programme Horizon 2020, entré en vigueur le 1er janvier 2014, regroupe les financements de l'Union européenne en matière de recherche et d'innovation et s'articule autour de trois grandes priorités : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux.

La place du Numérique dans les formations

Les enjeux d'éducation, de formation professionnelle, de formation continue sont cruciaux : que ce soit pour former aux nouveaux métiers ou pour accompagner la transformation des métiers existants, il est urgent d'introduire le Numérique dans toutes les filières de formation.

Le renouveau des relations humaines

Il faut prendre en compte les choix sociétaux et définir la place des décisions humaines, face aux algorithmes d'intelligence artificielle.

Joël de Rosnay - célèbre prospectiviste porteur d'une double culture scientifique et philosophique - présent dans la salle, évoque la place croissante des machines dans notre société.

Ces machines vont soulager l'homme d'un grand nombre de tâches et libérer un temps précieux qui, pense-t-il, sera mieux utilisé pour l'amélioration des relations humaines.

Approche par le besoin

Les GAFA⁵ ont parfaitement compris l'intérêt d'une approche guidée par les besoins des utilisateurs ; il ne tient qu'à nos entreprises de les imiter, voire de les devancer.

Les obstacles

La différenciation des mentalités

Ce petit triptyque illustre une boutade lancée par la salle.

Les États-Unis
inventent



La Chine reproduit

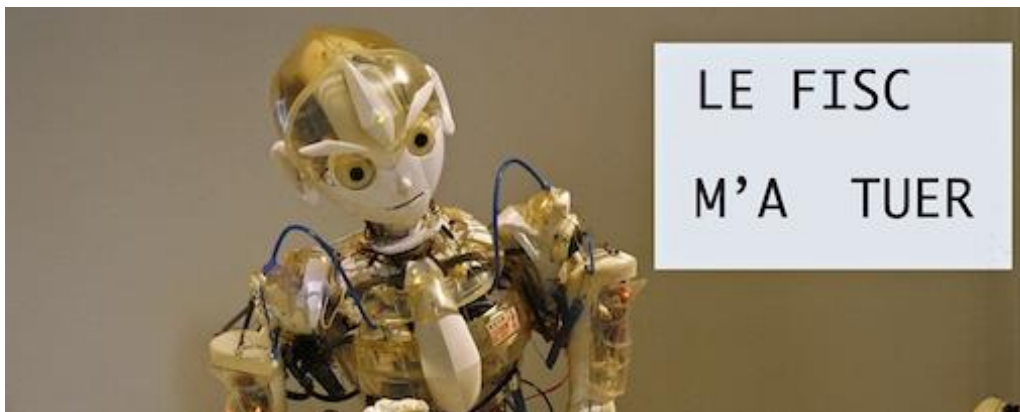


L'Europe réglemente



⁵ Google, Apple, Facebook, Amazon

Faut-il taxer les robots ?



Les robots envahissent le monde du travail en poussant les ressources humaines vers des tâches qui exigent plus de compétences. Les robots constituent une richesse pour l'entreprise tout en aggravant les conditions du chômage.

Les taxer au même titre que la main-d'œuvre humaine semble légitime.

Cependant, cette taxation risque de freiner les investissements robotiques et de mettre les entreprises ainsi pénalisées en difficulté face aux concurrents étrangers moins sensibles aux conséquences sociales.

Contrôle a priori ou accompagnement

Les technologies et les applications numériques progressent très vite.

N'est-il pas vain de vouloir faire précéder leur évolution d'un contrôle qui se trouvera obsolète quand il sera mis en place ?

Des mesures d'accompagnement semblent préférables pour s'adapter avec le minimum de retard aux nouvelles situations.

Le maquis administratif



Le Réseau Enterprise Europe Network est destiné à l'innovation et à l'internationalisation des entreprises. Il apporte aux SME (Small and Medium Enterprises) un service d'information, de conseil en droit européen et d'accompagnement lors de leur développement.

Les circuits qui aboutissent aux aides matérielles pour le développement de projet sont complexes. La constitution d'un dossier obligatoirement rédigé en anglais demanderait 150 à 200 heures .

EN RÉSUMÉ

Ces rencontres se veulent un tour d'horizon complet et objectif de la situation du Numérique en France en 2017.

Elles éclairent des visions sur divers aspects des perspectives de développement.

L'enjeu du développement du Numérique :

- tant dans ses conséquences sociales dans notre pays ;
 - que dans le cadre d'une compétition économique mondialisée ;
- pourrait être un élément majeur dans les choix politiques qui conditionneront notre proche avenir.

